

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE PREPARATION MENTALE –
INTERVENTIONS ET AIDE A LA PERFORMANCE PORTE PAR L'UFR STAPS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le Code de l'Education ;
Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Préparation Mentale – Interventions et aide à la performance » porté par
l'UFR STAPS, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42
Votes : 21
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 9

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

Le 19 juin 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU de Préparation Mentale - Interventions et aide à la Performance

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR STAPS
Etablissements partenaires :
Responsable du diplôme : Simon BOYER
Validation à compter du : 24/03/2026
Validation accordée jusqu'à fin : 2028-2029
Délibération CFVU N° 2026-03-24_22

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Contexte historique

Le 26 septembre 2017, à la suite de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris, la Ministre des sports confie à Claude Onesta une "Mission d'étude pour la haute performance sportive" afin d'explorer l'ensemble des champs permettant de célébrer les victoires françaises de 2024. Dans ce rapport il est précisé (p 14) que « La préparation mentale, comme le domaine des sciences humaines et sociales, sont insuffisamment explorés par les sportifs français alors que l'on connaît l'ascendant psychologique dont bénéficient des nations qui l'utilisent depuis plusieurs décennies ». L'UFR STAPS de Clermont-Ferrand, au travers notamment de l'engagement d'un de ses enseignants (Michel Verger, PRAG, Docteur d'Université), n'a pourtant pas attendu ce moment pour comprendre cet enjeu et répondre à la demande émergente dans le contexte du sport de performance. Le Diplôme d'Université Préparateur Mental (DUPM) voit le jour en 2005. En 2012, l'évolution de la préparation mentale, les attentes fortes des sportifs et des structures de haut niveau, font évoluer le DUPM vers une formation à distance (avec 2 présentiels) : en effet la formule alors en place n'est pas adaptée aux contraintes des sportifs, entraîneurs de haut niveau, ce qui limite son accessibilité. Répondant encore mieux aux besoins réels de terrain, la formation connaît un succès rapide (cela fait dix ans que le nombre de candidatures explose, passant de 30 candidatures, à 150 candidatures minimum par an) et une reconnaissance importante en France et dans le monde sportif francophone.

Le DUPM, formation historique en préparation mentale dans le monde francophone depuis plus de 20 ans, fait partie des formations référencées et recommandées par Société Française de Psychologie du Sport (SFPS). L'accompagnement des athlètes nécessitant une préparation mentale fiable en lien avec des savoirs scientifiques, notre formation est membre du Consortium National de la Préparation Mentale réunissant la SFPS, la C3D STAPS, l'INSEP, et l'ANESTAPS différentes Universités et Fédérations sportives, avec pour mission de définir et d'encadrer la préparation mentale.

Dans le cadre de l'évolution du contexte institutionnel du sport de haut niveau en France, l'UCA, grâce au DUPM, peut se positionner comme un centre de ressource en préparation mentale pour la Maison Régionale de Performance (Lyon) et le Grand INSEP, dont le CREPS de Vichy est une antenne (labellisation grand INSEP).

L'équipe pédagogique travaille en collaboration avec le CREPS de Vichy (Grand INSEP) dans le cadre de modules de formation pour les entraîneurs.

Objectifs du DUPM

La reconversion des athlètes de haut niveau peut s'opérer dans la préparation mentale. L'accompagnement de la performance nécessite de compléter le panel de compétences des entraîneurs. Le DUPM s'adresse aux entraîneurs et sportifs de haut niveau, cadres techniques, éducateurs sportifs, ainsi qu'aux enseignants d'EPS. Mais également dans une moindre mesure, aux personnels médicaux et para médicaux qui, ayant, une expérience personnelle de sportif, côtoient le monde du sport dans leur quotidien (médecins, psychologues, kinés, ostéopathes, infirmiers...). Quoiqu'orienté vers le sport, quelques places sont également ouvertes (suivant les demandes) aux professionnels du milieu artistique (acteurs, metteurs en scène, musiciens...) ainsi qu'au milieu de l'entreprise. La sélection se fait sur dossier, à un niveau licence et/ou à partir des expériences personnelles et professionnelles (VAE) pour les entraîneurs. Il y a entre 150 et 200 demandes (selon les années) chaque année pour 70 places.

L'objectif du DUPM est de transmettre des compétences professionnelles permettant à l'issue d'accueillir et accompagner pleinement un acteur ou un collectif du monde du sport (athlète, entraîneur, arbitre, équipe, club...) dans les différentes sphères de la préparation mentale (recherche de performance, réathlétisation après blessure, transition de carrière, formation sur les dimensions mentales et relationnelles...). La formation développe une philosophie centrée sur la personne et se veut résolument expérientielle.

La formation s'attache aussi à faire vivre les contenus scientifiques en psychologie du sport et à tisser un lien entre les questions d'accompagnement et de recherche (laboratoire ACTé).

Compétences visées

A l'issue de la formation le diplômé se doit :

- **De respecter la déontologie et l'éthique** de l'accompagnement en psychologie (charte Société Française de Psychologie du sport, code de la Fédération Française de Préparation Mentale...) notamment en étant capable **d'identifier si la demande du sportif est de son registre de compétences** ou de celui d'un autre professionnel (psychologue, médecin, médecin psychiatre...)
- **D'avoir réalisé un travail personnel** sur la connaissance de soi, la gestion de ses émotions, sa motivation, sa communication et son positionnement en tant que préparateur mental pour comprendre les enjeux de l'intervention en préparation mentale
- **De savoir concevoir, animer, encadrer et évaluer un projet d'action** permettant l'émergence d'habiletés mentales et d'organisation du ou des sportifs en sachant **mettre en œuvre des séances de préparation mentale adaptées** à la demande et en maîtrisant des techniques d'intervention et des outils validés en préparation mentale
- De connaître les caractéristiques des types de publics sportifs en demande d'aide et être en **capacité d'adapter sa pédagogie et ses interventions**
- **De maîtriser la communication** avec les parents, les entraîneurs et les élus du monde sportif sur ses interventions et sa discipline

II – Composante porteuse du projet

UFR STAPS

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation (éventuellement)

Aucune

IV – Partenaires de la formation (éventuellement)

Un partenariat avec le CREPS de Vichy, antenne du grand INSEP, concernant le développement de formation continue en préparation mentale dans un cadre plus général d'accompagnement de la performance sportive, partenariat qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'UFR STAPS et le CREPS sur la formation, et qui a donné lieu à la mise en place d'un module de découverte à la préparation mentale porté par le CREPS (et

dont l'UFR STAPS est partenaire). Etant donné la forte demande de candidature au DUPM, une attention particulière est accordée aux dossiers des candidat.e.s mentionnant avoir réalisé ce module de formation.

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires (joindre les conventions)

Aucun à l'heure actuelle

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif (joindre les conventions)

Aucun à l'heure actuelle

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : BOYER Simon

Statut : MCU

Coordonnées : simon.boyer@uca.fr
14, rue Maréchal Foch, 03200 Vichy

Tel : 04 70 30 43 62

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- BOYER SIMON (MCU – UFRSTAPS ; Laboratoire ACTé) : Intervenant DUPM
- CASTELL-NIELL François (UFR STAPS) : Préparateur Mental. Enseignant en psychologie du sport

Intervenants du DUPM extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- VERDY Xavier : Ancien Sportif de Haut Niveau (Rugby), Gérant Fondateur de la Société XV Management (Relations Humaines, Management), Intervenant à l'ESC Clermont et au Collège des Écoles Doctorales
- GUILLOT Aymeric : Professeur des Universités, Université Claude Bernard – Lyon 1, laboratoire LIBM.

Professionnels n'intervenant pas dans la formation

- VERGER Michel : Docteur d'Université Psychologie du Sport, STAPS – Préparateur Mental (AS Montferrand notamment). Créateur du DUPM
- GUIDI Olivier : responsable du département préparation mentale au CREPS d'Aix en Provence, préparateur mental d'athlètes de haut niveau, auteur de nombreux articles et ouvrages sur la préparation mentale

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2023 2024

Première année universitaire concernée par la demande : 2026-2027

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaires Licence/Master STAPS, Licence/Master Psychologie - Diplômés de formation médicales ou paramédicales - Diplômés d'État du Ministère des sports (BEES 2^e degré, DES) 	Bac + 3 ou expérience professionnelle par VAP : Demande de VAP et VAP expérience personnelle dans l'entraînement sportif ou sportifs de haut niveau
RE		
FC	Entraîneurs professionnels, Athlètes de haut niveau, Athlètes professionnels, Sportifs en reconversion, Enseignants EPS, Kinésithérapeutes sportifs, Ostéopathes sportifs, Médecins du sport, Personnels de santé, Chorégraphes, Professeurs de danse, Psychologues, Préparateurs mentaux, Sophrologues, Maîtres Praticiens PNL, Préparateurs physiques diplômés...	Niveau Bac + 3 (ou équivalent par VAE) et VAP expérience professionnelle dans le domaine sportif, artistique ou d'accompagnement des personnes

Durée de la formation : 1 an, 305 heures de formation : 51 heures en présentiel + 154 heures à distance + 100 heures de stage (encadrement d'athlètes)

La formation s'effectue en 1 an **sans redoublement possible**, sauf dérogation pour les Sportif de Haut Niveau ou par dérogation pour les cas de force majeure évalués par une commission pédagogique.

Calendrier de la formation : octobre à juin ; 2^{ème} session d'examen : octobre

Lieux de la formation : *Présentiel 1 (Novembre)* : VVF Villages "Les Volcans d'Auvergne - Parent"
2 Route de Coudes Les Balcons du Sancy, 63270 PARENT

Présentiel 2 (Janvier) :

VVF Villages "Les Volcans d'Auvergne - Parent"
2 Route de Coudes Les Balcons du Sancy, 63270 PARENT

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription : oui

FI / RE	3 090 €
FC	3 090 €

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 66 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 70

Période d'inscription / de candidature : première phase de recrutement d'avril à juin, puis recrutement complémentaire fin aout.

Contact Scolarité : Véronique COURTEIX ; Tel : 04 73 40 75 35 ; Courriel : veronique.courteix@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Le DUPM est une formation hybride à distance/ en présentiel qui comporte plusieurs formes d'enseignements et/ou de séquences de formation. Il inclue donc des formes d'apprentissage différentes :

→ Des cours en ligne (PDF, PDF audios, vidéos, web cours re-visionnables, ...) permettent des apports théoriques. Ils constituent la base des connaissances. L'accès au cours en ligne sont ouverts progressivement au cours de l'année universitaire

→ Les forums sur l'Espace Numérique de Travail de l'UCA permettent des échanges entre étudiants et avec l'équipe pédagogique (travail collaboratif, pistes de lecture, travaux pratiques) et une aide pour résoudre les difficultés rencontrées lors du stage.

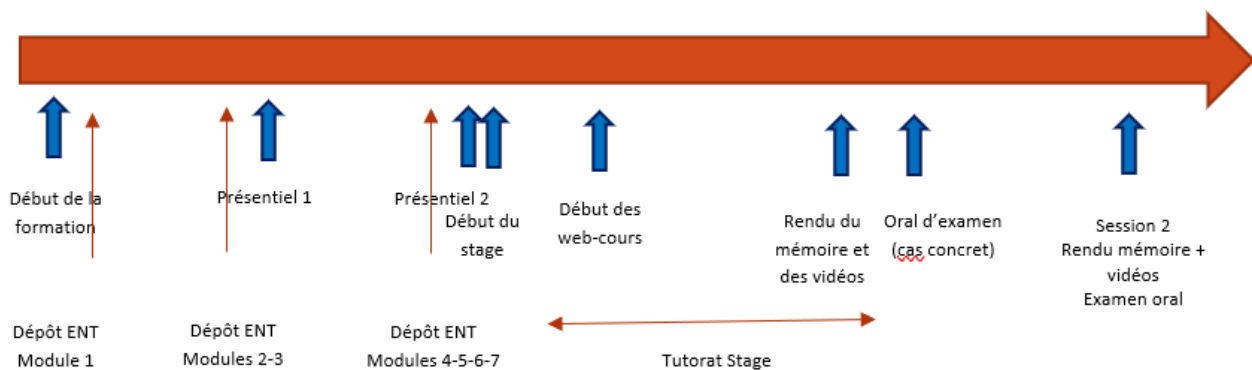
→ Deux séminaires en présentiel : Ils permettent des temps d'échanges et de pratique essentiels.

Les séminaires ont lieu du dimanche 17h au mercredi 17h, en novembre puis en janvier. La présence est obligatoire du début à la fin de chaque présentiel afin de pouvoir accéder à l'examen final. Chaque présentiel se déroule sur un lieu unique.

→ Les web cours (début après les deux présentiels) : Sous deux formes différentes (pratique et supervision), ils permettent d'enrichir les questionnements liés aux stages et de pratiquer des techniques de PM.

→ Le stage pratique et le tutorat : Il permet aux étudiants de se confronter au suivi d'athlètes, d'être accompagnés par un membre de l'équipe pédagogique et de rendre compte régulièrement de leur engagement, moment essentiel d'apprentissage.

→ Examen final pour la formation diplômante complète : 2 études en vidéo, 1 soutenance orale d'un mémoire professionnel



II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

L'UE 2 n'est pas compensable.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Connaissances théoriques et outils spécifiques de la préparation mentale EC 1.1 L'environnement d'intervention en PM EC 1.2 La posture relationnelle et les techniques de communication en PM EC 1.3 Les habiletés organisationnelles et la motivation EC 1.4 La connaissance de soi EC 1.5 Le contrôle attentionnel EC 1.6 L'imagerie mentale EC 1.7 La dimension collective en PM EC 1.8 Présentiel 1 – la posture EC 1.9 Présentiel 2 – la construction de l'accompagnement EC 1.10 Web-cours	155		12 12 12 12 12 12 22,5 22,5 26		Contrôle continu	1	Vidéos entretien 1 20-30' Vidéos outil pratique 2 15-20'	0,6 0,4	De février à mai	1
UE 2 : Pratique (non compensable) EC 2.1 Production personnelle tutorée EC 2.2 Tutorat en présentiel EC 2.3 Stage : encadrement d'athlètes	150		44 6 100		Examen terminal Mémoire Soutenance orale 50 min	3			Juin (1 ^{ère} session) Octobre (2 ^{ème} session)	3
Total	305									

Contenus de formation des différentes thématiques

MODULE DE PRÉSENTATION

Contenus :

- Présentation et organisation du DU
- Présentation de l'équipe pédagogique
- Les stages pratiques - Le tutorat
- L'évaluation finale

MODULE DE FORMATION 1

Titre : Environnement d'intervention en PM

Objectifs : Connaître, comprendre et savoir prendre en compte de manière efficace les différentes dimensions de l'environnement en PM

Contenus :

- Philosophie, définitions et champs d'intervention de la PM
- Les différents intervenants en psychologie du sport
- Cadre et Déontologie de l'accompagnement
- L'environnement humain du PM (staff, parents...)
- Les risques liés à la pratique de la compétition (dopage, triche, addictions...)

MODULE DE FORMATION 2

Titre : Posture relationnelle et techniques de communication du PM

Objectifs : Connaître, comprendre et mettre en œuvre de manière efficace les méthodes relationnelles liées à l'accompagnement

Contenus :

- Enjeux, règles et limites de la communication
- Les différentes formes et techniques de communication dans l'accompagnement
- Les entretiens en PM
- L'entretien d'explicitation

MODULE DE FORMATION 3

Titre : Habiletés organisationnelles et motivation

Objectifs : Connaître, comprendre et mettre en œuvre de manière efficace les stratégies de motivation et d'aide à l'organisation

Contenus :

- Fixation d'objectifs
- Planification
- PM intégrée et entraînement au quotidien
- La motivation
- Les attributions causales

MODULE DE FORMATION 4

Titre : Connaissance de soi

Objectifs : Connaître, comprendre et savoir utiliser de manière efficace les techniques de gestion des états internes

Contenus :

- L'estime et la confiance en soi
- Le stress

- Les émotions
- Les croyances
- Techniques psychocorporelles et activation neurologique

MODULE DE FORMATION 5

Titre : Contrôle attentionnel

Objectifs : Connaître, comprendre et savoir utiliser de manière efficace les différentes techniques de la gestion attentionnelle

Contenus :

- Les champs de la focalisation attentionnelle
- La routine de performance
- Le travail de pleine conscience
- L'état de flow

MODULE DE FORMATION 6

Titre : Imagerie mentale

Objectifs : Connaître, comprendre et savoir utiliser de manière efficace les différentes dimensions de l'imagerie mentale

Contenus :

- L'imagerie mentale au service du perfectionnement technique et de la performance
- L'imagerie mentale, confiance et motivation
- L'imagerie mentale et gestion de l'anxiété
- La réathlétisation
- La gestion de la douleur, fatigue, sommeil

MODULE DE FORMATION 7

Titre : Dimension collective en PM

Objectifs : Connaître, comprendre et savoir utiliser de manière efficace les stratégies d'intervention dans un collectif

Contenus :

- Le leadership
- La dynamique de groupe
- La cohésion
- La gestion des conflits

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré par validation de chacune des épreuves d'évaluation des UE de la formation (vidéos et soutenance), sans compensation entre les épreuves. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

Le stage est validé par le tuteur-enseignant de l'UFR STAPS (mémoire).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Présenter les compétences acquises au terme du DU dans le tableau ci-dessous : utiliser les numéros d'UE de la maquette en indiquant par un X, pour chaque compétence, la ou les UE concernées.

Compétences	UE 1	UE 2
Être capable d'accompagner un athlète ou une équipe et de répondre à sa demande ou d'orienter vers un autre professionnel	X	X
Être capable de transmettre des outils et techniques permettant l'acquisition/le développement d'habiletés mentales		X
Être capable d'organiser et développer ses interventions dans l'environnement du sport loisir, santé et de performance	X	X

V – Equipe pédagogique

Donner la liste des enseignants en précisant : nom, prénom, établissement de rattachement ou entreprise, statut (PU-PH, MCU-PH, PR, Ingénieur, MCU, PRAG, vacataire, chargé de recherche...), qualité pour les extérieurs (profession, ...), n°UE concernée, matière concernée (si plusieurs enseignants dans l'UE), volume horaire dispensé en CM, TD et TP en face de chaque matière.

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
BOYER Simon	UCA	MCU	MCU	1	40 TD présentiel + 8 TD web cours
CASTELL-NIELL François	UCA	Enseignant psychologie du sport, contractuel permanent	Enseignant psychologie du sport Préparateur Mental	1,2	48 h TD présentiel + 42 h TD webcours distanciel synchro + 42 h TD suivi de supervision ind. + 20 TP suivi tutorat de groupe + 40 h suivi stages
ROUSSEAU Sophie	UCA	Vacataire	Préparatrice Mentale	1,2	52 h TD présentiel + 20 h TD webcours distanciel synchro + 42 h TD suivi de supervision ind. + 20 TP suivi tutorat de groupe
MANSOUR Lionel	ASM Omnisport	Vacataire	Psychologue, Préparateur Mental	1,2	Idem
CARRERE Marc	Education nationale	Vacataire	Professeur d'EPS, préparateur mental	1,2	Idem
MEYER Elise	FFS et travailleuse indépendante	Vacataire	Psychologue, Préparatrice Mental, entraîneuse de ski	1,2	Idem
JACQUET Lison	Trav. Ind.	Vacataire	Psychologue, Préparatrice mentale	1,2	Idem
AURIEMMA Céline	Education Nationale		Professeur d'EPS, préparateur mental	1,2	Idem
RENAUD Philippe	Université Paris V	Vacataire	PRAG STAPS, préparateur mental	1,2	Idem
VERDY Xavier	XV Management	Vacataire	Consultant Management, préparateur mental	1,2	Idem

BELTRAN Frédéric	Trav. Ind.	Vacataire	Préparateur Mental	1,2	Idem
DALLA COSTA Virginie	Trav. Ind.	Vacataire	Psychologue, Préparatrice mentale	1,2	Idem
GUILLOT Aymeric	Université CB Lyon 1	Vacataire	PR - Professeur des Universités	1	24h TD présentiel + 24h TD web cours

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 44 h ETD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 118 h TD

Au-delà des heures présentées dans le tableau concernant des cours de connaissances théoriques et de web-cours (3 groupes d'une vingtaine d'étudiants), l'ensemble des intervenants l'équipe pédagogique participent aux 2 présentiels, au tutorat et aux évaluations.

VI – Composition du jury

- BOYER Simon (Président)
- CASTELL-NIELL François
- ROUSSEAU Sophie
- VERDY Xavier

VII – Modalités d'admission

Admission sur dossier à l'issue d'une commission de recrutement. Le dossier de candidature est composé de :

- un bilan du parcours scolaire et universitaire
- un bilan détaillé du parcours sportif (pratiquant, juge et/ou arbitre)
- un bilan des diplômes sportifs et/ou formation d'encadrement et d'arbitrage
- un bilan des autres formations et diplômes obtenus (formations spécifiques, diplômantes ou non)
- un bilan des expériences professionnelles et personnelles (activités salariées et/ou bénévoles)
- une lettre de motivation devant préciser le projet professionnel et les raisons qui justifient l'engagement dans la formation du DUPM

L'ensemble des éléments portés dans le dossier de candidature doivent être attestés par une pièce justificative

VIII – Mobilité à l'international

Les stages peuvent être effectués à l'étranger.

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Sans objet.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR STAPS à l'unanimité : 09/03/2026

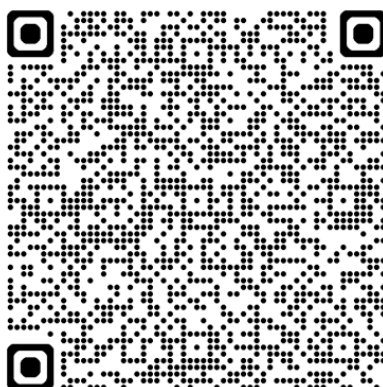
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/03/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 24 mars 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :





**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR STAPS DU
09/03/2026**

Représentants des PU et personnels assimilés	Nathalie BOISSEAU Nathalie GAL-PETITFAUX Vincent MARTIN Geraldine RIX-LIEVRE
Représentants des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés	Simon BOYER Lilian CARRIAS Fabien COUTAREL Emilie MATHIEU Lore METZ
Représentants des personnels BIATSS	Elise CARARRO Claire VAN DER HEYDEN
Représentants des usagers	Mathis APCHER (excusé) Ethan BAHONDISSA (excusée) Astrid BOUCARD DIEUDONNE (excusée) Mathilde ESTRADÉ Alex PREVOTEAU (excusé) Lucie SICOT (excusée)
Invités : Directeur du laboratoire AME2P Directeur Adjoint du laboratoire ACTÉ	David THIVEL Fabien COUTAREL
Directrice de l'UFR STAPS Secrétaire de direction Représentant STAPS VICHY	Geraldine RIX LIEVRE Florence ROUCHY Charlotte MARATRAT

Point 3 : Renouvellement DU Préparation Mentale

Mr Simon BOYER, responsable du DU Préparation mentale, propose au conseil le renouvellement du diplôme dans l'offre de formation de l'UFR STAPS, avec deux changements :

- une évolution du volume horaire du stage de 50h à 100h

L'augmentation du nombre d'heures de stage permet de satisfaire les attentes de la SFPS (Société Française de Psychologie du Sport) en termes d'accréditation des étudiant.e.s diplômé.e.s et en lien avec la projection de la reconnaissance d'un titre de préparateur mental par l'état.

- une évolution du tarif de la formation de 2993 euros à 3090 euros.

Cette demande d'évolution est liée à l'augmentation des coûts

-de fonctionnement (notamment hébergement) et

-de promotion de la formation qui fait face à des offres de formation concurrentes.

Ces éléments amènent à demander une augmentation de 3%.

Vote : Avis favorable à l'unanimité des voix exprimées (11 votants)

La Présidente du conseil,

Geraldine RIX-LIEVRE